



Strasbourg, le 28 mars 2018

CDCPP-Bu(2018)2
Point 4.1 de l'ordre du jour

BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE
(CDCPP)

CADRE D'INDICATEURS SUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE (CICD)

5^e PLATEFORME D'ÉCHANGES DU CONSEIL DE L'EUROPE
SUR L'INCIDENCE DU NUMÉRIQUE SUR LA CULTURE

ASSOCIATION DU COMPENDIUM DES POLITIQUES
ET DES TENDANCES CULTURELLES (CCPT)

EXAMENS DES POLITIQUES CULTURELLES

Pour information et action

Note du Secrétariat
établie par la
Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation
Service Culture, Nature et Patrimoine

*This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

I. Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (CICD)

Contexte

En 2013, la Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe demandait que soit élaboré un cadre d'indicateurs sur la contribution des activités culturelles à la démocratie et sur les bénéfices économiques du financement de la culture.

La Hertie School of Governance, en tant que consultant, en coopération avec un consortium de recherche, a produit un CICD complet avec 37 indicateurs afférents à des dimensions de la culture et de la démocratie basés sur 144 variables pour 37 États membres, un manuel d'utilisation pour les décideurs politiques et les autres acteurs intéressés et un explorateur interactif de données (outil en ligne), mis à la disposition des personnes souhaitant consulter et analyser les données du CICD.

(<http://www.governancereport.org/fileadmin/governancereport/ifcd/#>)

Le CICD¹ a mis en évidence des relations étroites entre certaines dimensions culturelles et démocratiques, notamment entre la participation active à des activités culturelles et l'ouverture démocratique, ou encore entre l'engagement politique, la confiance dans la société et le niveau de bien-être. Les résultats du CICD sur le dynamisme de la participation culturelle au sein des États membres ont figuré dans le 3^e et le 4^e rapport du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe (2016, 2017).

Faits nouveaux

Le premier rapport thématique sur la culture et la démocratie, axé sur la participation culturelle et des sociétés inclusives (avril 2017), a été mis à la disposition des membres du CDCPP pour une large diffusion au niveau de chaque pays. Une première version du deuxième rapport thématique sur le numérique, la culture et la démocratie sera présentée au bureau du CDCPP en avril 2018 et ce rapport sera lancé lors de la séance plénière du CDCPP en juin. Il étudie plusieurs moyens permettant aux Européens de s'engager dans et avec la culture et la politique en ligne, ainsi que les opportunités et les défis qui y sont liés. Les conclusions montrent que le soutien à la participation culturelle et politique en ligne pourrait contribuer à la construction et au maintien de sociétés inclusives et démocratiques.

Une étude auprès des membres du CDCPP sur l'utilisation du CICD et une réunion d'examen par les pairs avec des experts engagés dans d'autres exercices pertinents relatifs aux indicateurs ont permis de mettre en valeur l'explorateur interactif de données du CICD, notamment en ajoutant des informations contextuelles sur l'élaboration des indicateurs et la méthodologie et en enrichissant la base de données avec les informations manquantes concernant certains secteurs ou certains pays.

Le CICD a été présenté lors de plusieurs événements sur les politiques culturelles en 2017, notamment la réunion des auteurs du Compendium en octobre à Prague ou le Forum mondial de la démocratie 2017 en novembre, et par l'intermédiaire des outils d'information de la Fondation européenne de la culture, ce qui a permis d'atteindre un large public intéressé.

¹ Approuvé par le CDCPP en juin 2016 et lancé en coopération avec l'Union européenne en octobre 2016 à Bruxelles lors d'un événement public à destination des acteurs dans le domaine des politiques culturelles : conception des politiques, recherche, applications.

Le 5^e rapport du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe (printemps 2018) citera certaines conclusions du CICD, montrant que là où la population est plus associée à la vie culturelle, notamment dans la création artistique et le spectacle (à la fois en ligne et hors ligne), et participe à des activités culturelles, la confiance dans les structures politiques comme les parlements ou les gouvernements et la justice a tendance à être plus élevée.

Étapes suivantes

L'outil du CICD sera maintenu en 2018 en fonction des ressources. Les données déjà disponibles sur la vitalité économique et le bien-être seront examinées avec la base existante sur la culture et la démocratie. Le but est d'étoffer le CICD et de préparer une demande de subvention dans le cadre du programme de l'UE Horizon 2020, afin de permettre le meilleur développement possible pour le projet. Ce travail sera mené en coopération avec l'université de sciences de l'administration de Speyer et la Hertie School of Governance de Berlin et par des échanges avec d'autres initiatives pertinentes dans le domaine des indicateurs, pour favoriser les synergies apportant un avantage mutuel.

La coopération avec l'Union européenne sera poursuivie, conformément au projet de conclusions du Conseil du 5 mars 2018 sur la nécessité de mettre le patrimoine culturel au premier plan des politiques de l'UE, qui fait référence au CICD pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des preuves.

Action requise

Le Bureau du CDCPP est invité :

- à saluer les progrès réalisés sur le CICD, y compris le rapport thématique 2018 sur le numérique, la culture et la démocratie ;
- à dispenser des conseils sur les possibilités de partenariat et de parrainage pour le CICD, et à inviter les États membres à faire des contributions volontaires en faveur de ce projet novateur ;
- à souligner l'importance du CICD en faveur de politiques fondées sur des preuves et d'une utilisation optimale du potentiel de la culture à une époque où les défis posés à la démocratie sont multiples.

II. 5^e Plateforme d'échanges du Conseil de l'Europe sur l'incidence du numérique sur la culture

Contexte

La 4^e Plateforme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture s'est tenue les 19 et 20 octobre 2017 au Centre pour les arts et les médias de Karlsruhe. Elle a mis en avant le rôle des outils culturels numériques face aux défis posés par le populisme, les fausses informations, la xénophobie et les évolutions politiques non démocratiques. Les débats ont inspiré la rédaction d'un ensemble de lignes directrices pour les politiques sous la forme d'une Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Le projet de document est disponible en vue des premières consultations avec le Bureau en avril 2018 (voir document CDCPP-Bu(2018)3).

Faits nouveaux

La 5^e Plateforme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture doit avoir lieu les 12 et 13 octobre 2018 à Rijeka, dans le cadre de la présidence croate du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Sous réserve des ressources disponibles, l'événement pourrait se tenir sous la forme d'un petit séminaire d'experts, rassemblant des décideurs politiques et des chercheurs et praticiens triés sur le volet, avec une séance de clôture ouverte au public.

Sur la base des précédents événements organisés, et plus particulièrement de la récente Recommandation sur « les mégadonnées au service de la culture, du savoir et de la démocratie » (Recommandation CM/Rec(2017)8), l'édition 2018 pourrait logiquement mettre l'accent sur les défis de l'intelligence artificielle (IA) considérés dans une perspective culturelle et créative, et sur la façon dont ceux-ci ont trait à la démocratie et aux questions économiques et juridiques.

Une réunion de travail s'est tenue le 27 février 2018 avec des représentants du ministère croate de la Culture, de l'Institut du développement et des relations internationales (IRMO) ainsi que de Rijeka 2020 pour commencer à planifier et à former un conseil du programme chargé de préparer le contenu intellectuel de l'événement. Toutes les questions pratiques seront supervisées par les partenaires de Rijeka.

Étapes suivantes

Le CDCPP pourrait tenir un petit échange/événement parallèle sur l'IA et les questions culturelles lors de sa séance plénière en juin. Un expert spécialiste des questions d'IA pourrait être invité à faire une introduction sur ce sujet, qui pourrait être l'un des principaux enjeux de la vie culturelle à l'avenir, et donc un défi pour les responsables politiques.

Les consultations se poursuivront avec le ministère croate de la Culture, l'IRMO et les partenaires de la conférence à Rijeka et un projet de programme de l'événement sera préparé pour fournir de plus amples informations lors de la séance plénière du CDCPP.

La coordination de la Plateforme d'échanges sera assurée grâce à la réunion des auteurs du Compendium 2018 qui aura lieu à Rijeka du 9 au 11 octobre et permettra des synergies intéressantes avec la plateforme.

Action requise

Le Bureau du CDCPP est invité :

- à saluer les projets pour la 5^e Plateforme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture et à remercier les autorités croates pour leur proposition de l'accueillir les 12 et 13 octobre à Rijeka ;
- à souligner la pertinence de la Plateforme d'échanges pour permettre aux décideurs politiques de suivre les évolutions dans le domaine de la culture et du numérique, en rapide évolution.

III. Association du Compendium des politiques et tendances culturelles (CCPT)

Contexte

Le 21 octobre 2017, l'association du Compendium des politiques et tendances culturelles a été créée aux Pays-Bas pour gérer le projet Compendium, après un an et demi de négociations entre les parties prenantes du Compendium, qui regroupe les États membres, le Conseil de l'Europe, ERICarts, les auteurs du Compendium, des universités et des institutions culturelles. L'association est une structure autosuffisante, qui comprend un Conseil d'administration, une Assemblée générale et une Assemblée des experts du Compendium. Cette nouvelle structure reproduit à bien des égards les processus de prise de décision de l'ancienne structure (en activité jusqu'au 31 décembre 2017) mais permet en outre à ses membres d'avoir davantage leur mot à dire au sujet du fonctionnement du Compendium. Les membres, y compris les États membres et les institutions de recherche culturelles et potentiellement les universités, paient une cotisation annuelle (10 000 € pour les membres parties prenantes et 2 000 € pour les membres permanents), ce qui met fin à la nécessité de trouver des financements ad hoc pour le projet.

Les membres de l'association sont à ce jour l'Albanie, la Belgique, la Croatie, le Conseil de l'Europe, CUPORE, l'Association européenne des chercheurs dans le domaine culturel (ECURES), ERICarts, la France, l'Islande, la Lettonie, la Roumanie, la Suède et la Suisse. Depuis, des demandes d'adhésion ont été déposées par l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, la Fondation européenne de la Culture et la Lituanie. En outre, le CCPT est soutenu par le gouvernement néerlandais, qui a versé une contribution de 50 000 €.

Faits nouveaux

Depuis le lancement de l'association en novembre, son Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises, soit en présentiel (grâce au ministère français de la Culture, à Paris) soit par Skype. Il a choisi un prestataire de services pour assurer le fonctionnement quotidien de l'association ; il s'agit de la Fondation Boekman à Amsterdam. Il a convenu d'un contrat avec le prestataire de services, du programme de travail et du budget pour 2018. De plus, Eurostat a invité l'Association du Compendium à une réunion les 9 et 10 avril pour discuter d'une éventuelle coopération sur la nouvelle grille du Compendium.

Le Conseil d'administration a également accompli les tâches administratives et officielles qu'il devait entreprendre en tant qu'association nouvellement créée en vertu de la loi néerlandaise, à savoir notamment la rédaction du règlement intérieur du Conseil d'administration, de l'Assemblée générale et de l'Assemblée des experts, ainsi que la Charte d'adhésion à l'association. Ces documents seront discutés par le Conseil d'administration en vue de leur adoption lors de sa prochaine réunion du 6 avril. La première lettre d'information du Conseil d'administration (disponible lors de la réunion du Bureau), qui tient la communauté du Compendium au courant des derniers événements, a été envoyée à la liste de diffusion du Compendium qui compte environ 6 000 abonnés.

Étapes suivantes

- Collecte des cotisations d'ici au 1^{er} avril (grâce au trésorier du Conseil de l'Europe, Mesut Ozyavuz, celles-ci seront payées sur le compte général du Conseil de l'Europe, en attendant que l'association dispose de son propre compte en banque).
- Ouverture du compte en banque de l'Association.
- La Fondation Boekman signera le contrat le 26 mars lors de la réunion de son Conseil d'administration et prendra ses fonctions de prestataire de service le 1^{er} avril.

- Le prestataire de service, sous la direction du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, travaillera sur les principaux projets identifiés pour l'année :
 - o une nouvelle grille méthodologique pour le profil des pays et les tableaux statistiques comparatifs, et les tableaux pour les onglets « suivi » et « comparaisons » du site internet ;
 - o des améliorations visuelles et de navigation pour veiller à ce que le Compendium reste agréable à lire pour les utilisateurs sur les ordinateurs et les appareils mobiles comme les téléphones portables et les tablettes, et qu'il soit toujours en phase avec les pratiques courantes dans le domaine technologique ;
 - o un réexamen de la politique de communication du Compendium, en particulier dans le but d'attirer de nouveaux membres ;
 - o l'évaluation et le contrôle qualité du Compendium, en prenant en compte la nature transitoire de l'année 2018 du fait du changement de modèle économique, de gouvernance et de prestataire de service.
- Étant donné que nous sommes dans une année de transition, la maintenance du système précédent sera réalisée dans la mesure où le financement et le temps le permettront.
- Le Conseil d'administration continuera à se réunir aussi souvent que nécessaire pour veiller au bon fonctionnement de l'association et de la base de données du Compendium.
 - La 1^{ère} Assemblée de la nouvelle association sera organisée à Rijeka, Croatie, du 9 au 11 octobre, pendant la présidence croate du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Action requise

Le Bureau du CDCPP est invité :

- à prendre note des progrès réalisés par l'association du Compendium des politiques et tendances culturelles ;
- à prendre note de l'opportunité d'organiser la prochaine Assemblée de la nouvelle association du 9 au 11 octobre 2018 à Rijeka, Croatie ;
- si ce n'est pas encore le cas, à envisager sérieusement de rejoindre et de soutenir l'association.

IV. Examens des politiques culturelles

Contexte

En 2017, le ministère albanais de la Culture a sollicité un soutien pour la préparation d'une stratégie culturelle nationale. La nouvelle stratégie devrait permettre l'actualisation des politiques culturelles conformément aux normes et bonnes pratiques du Conseil de l'Europe. À côté des aspects institutionnels et liés à la gouvernance, elle devrait aussi englober des analyses sectorielles, notamment sur le tourisme et les industries culturelles et créatives.

Faits nouveaux

Une visite d'experts a eu lieu en novembre 2017, suivie d'un atelier des politiques stratégiques multipartites en février 2018 à Tirana. Le rapport d'examen, comprenant des recommandations d'actions ciblées, a été présenté aux autorités albanaïses en mars 2018.

Le ministère géorgien de la Culture a demandé un examen de politique culturelle par les pairs pour 2018. L'accent serait mis sur la culture, l'éducation artistique et la sensibilisation grâce à une collaboration avec le ministère de l'Éducation et des Sciences.

Étapes suivantes

Sous réserve de ressources, les travaux concernant le rapport d'évaluation par les pairs sur la politique culturelle de la Géorgie pourra commencer au printemps et une équipe d'experts des pays d'évaluation par les pairs (qui restent à identifier) pourra se rendre dans le pays pour un premier cycle de consultations.

Action requise

Le Bureau du CDCPP est invité :

- à saluer l'élaboration d'une stratégie culturelle nationale pour l'Albanie et le futur rapport d'évaluation par les pairs de la politique culturelle en Géorgie ;
- à souligner la pertinence du programme d'assistance technique du Conseil de l'Europe dans le domaine culturel et du patrimoine, qui est proposé sous la forme de rapports d'évaluation des politiques par les pairs et de conseils juridiques aux États membres, ainsi que la nécessité d'apporter les fonds nécessaires pour ces activités grâce au budget ordinaire de l'Organisation.